

Possibilités de formation et de perfectionnement

L'Institut international du Canada pour les grains a été fondé à Winnipeg en 1971 par la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne des grains, avec l'appui du gouvernement fédéral. Cet institut vise à permettre une meilleure compréhension de l'industrie céréalière mondiale et à contribuer de ce fait au maintien ou à l'expansion des marchés de céréales, d'oléagineux et de leurs produits. Ses trois principaux champs d'études sont la manutention et le transport, la commercialisation des grains et la technologie céréalière. Les cours sur l'industrie céréalière internationale, dont on offre normalement deux sessions annuelles de cinq semaines, attirent nombre d'étrangers. On choisit généralement les participants parmi les décisionnaires en matière d'achat ou d'utilisation des grains. L'Institut offre aussi des cours spéciaux sur les aspects techniques de l'industrie céréalière; il organise également la tenue de colloques à l'étranger et prépare des voyages d'études au Canada.

Coordination avec l'industrie

Le Conseil des grains du Canada a été fondé en 1969, surtout pour permettre une plus grande coordination au sein de l'industrie céréalière et favoriser le consensus sur les recommandations faites au gouvernement. Les frais d'administration sont répartis entre le gouvernement et le secteur privé. Peuvent adhérer au Conseil toutes les organisations et associations non gouvernementales dont les membres jouent un rôle direct dans la production, la manutention, le transport ou la commercialisation des grains et des produits céréaliers. Le Conseil se réunit en réunion plénière tous les six mois et le conseil d'administration, environ dix fois par an. Le Conseil dispose d'un petit secrétariat.

Le Conseil a montré que les différents agents de l'industrie pouvaient s'unir pour régler des questions d'intérêt commun. Il a fait au gouvernement plusieurs recommandations relatives à des questions qui lui avaient été soumises par ce dernier ou à la suite d'études exécutées de son propre chef.

Ouvrages de référence

On trouvera des renseignements supplémentaires sur les grains canadiens dans le *Rapport annuel de la Commission canadienne du blé*; dans le *Manuel des grains canadiens*, qui renferme des renseignements sur la Commission du blé et ses représentants, des tables de conver-